

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 31/05/2022

Président : M. MATILI

Présent(s) : MM. BAULAY - SUZAN

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Journée du 02 & 09 JUIN 2022

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
02/06/2022	U 18	COUPE	24505105	BAGNEUX COM	RUEIL MALMAISON FC	2 CLUBS
04/06/2022	U 14	D1	23428808	SURESNES JS 1	GENNEVILLIERS CSM 1	2 CLUBS
05/06/2022	ANCIENS	COUPE	24505051	CLICHY S/SEINE US11	CSM CLAMART FOOT 11	2 CLUBS
05/06/2022	ANCIENS	COUPE	24505052	SEVRES FOOT 11	NANTERRE AJSC 12	2 CLUBS
05/06/2022	U 18	COUPE	24505106	SURESNES JS	STADE Français	2 CLUBS
05/06/2022	U 16	COUPE	24505085	PLESSIS ROBINSON FC	ANTONY FOOT 2	2 CLUBS
05/06/2022	U 16	COUPE	24505086	CLICHY S/SEINE US	STADE Français	2 CLUBS
05/06/2022	D1	SENIORS	23430435	VILLENEUVE LA GAREN1	ST CLOUD FC1	ST CLOUD
					ADJOINT	2 CLUBS
05/06/2022	D1	SENIORS	23430437	MONTRouGE FC 2	COLOMBES LSO 1	2 CLUBS
05/06/2022	D1	SENIORS	23430432	MEUDON AS 1	NANTERRE ES 2	2 CLUBS
08/06/2022	SENIORS	COUPE	24521864	VILLENEUVE LA GAREN1	ST CLOUD FC 2	2 CLUBS
					ADJOINT	2 CLUBS
09/06/2022	SENIORS	COUPE	24521865	NEUILLY OLYMPIQUE	MONTRouGE FC 2	2 CLUBS
					ADJOINT	2 CLUBS
02/06/2022	SENIORS	FUTSAL	24525860	FUTSAL PAULISTA 2	NEUILLY FC 1	FINALE
					ADJOINT	FINALE